



Vive la rentrée

BRUGELETTE MAGAZINE

SEPT.
2022
N°03



Bulletin
Communal
d'Informations

Attre | Brugelette | Cambron-Casteau | Gages | Mévergnies-lez-Lens



LES ACTIONS DU BOURGMESTRE

André DESMARLIÈRES

➤ En charge de l'administration générale, des finances, de la Police, de l'état civil, de l'économie, du commerce, du bien-être animal.

✉ bourgmestre@brugelette.be ☎ 0495 213 516

SOMMAIRE



2

Les actions du Bourgmestre



4

Les actions du 1^{er} échevin



6

Les actions de la 2^e échevine



9

Les actions de la 3^e échevine



13

Les actions du CPAS

L'Edito du Bourgmestre

Chers concitoyens,

L'année dernière à pareille époque, j'écrivais : « *Nous devons déplorer un printemps et un été particulièrement pluvieux et froids ; j'ai une pensée toute particulière pour nos agriculteurs et artisans de la terre, dont certains ont éprouvé quelques difficultés à engranger les récoltes qui ne sont pas toujours de très bonne qualité* ».

Cette année, au moment où vous recevrez ce « Brugelette Magazine » **j'ose espérer que nous serons sortis de cette période particulièrement sèche, chaude voire caniculaire** ; période qui a également mis bon nombre d'entre nous à rude épreuve, que ce soit au niveau physique ou travaux en tout genre.

Si aucune difficulté n'a été rencontrée pour les différentes récoltes, qu'elles soient des champs ou des

jardins, certains rendements laissent toutefois à désirer.

Il est certain que nous subissons de plein fouet ce changement climatique mais que, qui que nous soyons, nous avons tous un rôle à jouer pour en retarder l'évolution.

Septembre, fin des vacances, reprise des activités pour la plupart de nos concitoyens. Pour ceux qui ont pu en profiter, j'espère que ces moments de détente ont été fructueux et reposants.

Nos élèves et enseignants ont regagné les locaux scolaires après des vacances quelque peu écourtées. Aux premiers, je leur souhaite de nombreux apprentissages ; aux seconds, qu'ils gardent leur motivation et dynamisme sans faille au bénéfice de tous les élèves.

Votre Bourgmestre,
A. Desmarlières

LES SERVICES COMMUNAUX À VOTRE SERVICE :

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter les agents communaux par téléphone ; vous trouverez leurs coordonnées ci-dessous :

- ▶ Service Population : 068 457 301
- ▶ Service Etat Civil : 068 457 331
- ▶ Service Technique : 068 457 338
- ▶ Service Urbanisme : 068 457 310
- ▶ Service Logement : 068 457 315
- ▶ Service Agriculture : 068 457 311
- ▶ Service Locations et Bien-être animal : 068 457 333
- ▶ Service Enseignement : 068 457 306 et 068 457 316
- ▶ Service Jeunesse : 068 457 308
- ▶ Service du Personnel : 068 457 318
- ▶ Service Taxes : 068 457 314
- ▶ Service Comptabilité : 068 457 312 et 068 457 335
- ▶ Receveur régional : 068 457 334
- ▶ Service Marchés Publics : 068 457 319
- ▶ Direction Générale : 068 457 309
- ▶ Secrétariat Général : 068 457 307
- ▶ Plan de Cohésion Sociale : 068 457 313
- ▶ Ecole communale : 068 45 50 48

Conseils utiles pour éviter les arnaques sur internet



La zone de Police « Sylle et Dendre » lance une nouvelle campagne de prévention axée sur les escroqueries sur internet. C'est

pourquoi, Hortense PADUP, un personnage drôle, futé, plein de bon sens et d'astuces prodigue de judicieux conseils afin que les seniors ne soient plus victimes de vols par ruse !

Les escrocs utilisent tous les moyens pour vous soutirer de l'argent : se faisant passer pour des organismes officiels vous promettant des remboursements, vous harcelant via les réseaux sociaux, vous téléphonant sans cesse dans l'espoir de vous faire acheter de nombreuses choses inutiles, vous promettant de trouver le bonheur au travers d'un écran ... et cette liste n'est pas exhaustive !



Pour éviter tout cela, cette chère Hortense PADUP vous demande la plus grande prudence et de ne répondre à aucune sollicitation via le web, sans que votre interlocuteur ne soit formellement identifié !

Dans les prochains jours, en achetant votre pain, votre boulanger emballera vos achats dans un superbe sac à l'effigie d'Hortense et de sa famille !

N'hésitez pas à la suivre sur le site (www.policesylleetdendre.be) et participer à notre concours. Il vous permettra de tester vos connaissances de prévention face aux escrocs du web et gagner un superbe cadeau !



→ **Pour toute information :**
patricia.braschkin@police.belgium.eu ;
christine.wallemacq@police.belgium.eu ;
noelle.naway@police.belgium.eu

A la découverte d'un commerce brugelettois : Aux saveurs des saisons

Afin de soutenir nos indépendants, notre commune a décidé de faire découvrir à sa population un commerce brugelettois via chaque édition du Bulletin communal.

Dans cette édition du mois de septembre, c'est le commerce de proximité « Aux saveurs des saisons » de M. Christophe DETEZ situé rue d'Ath, 8 - 7941 Attré qui est mis à l'honneur. Vous y serez invités à manger sain et local (fruits, légumes, fromages, produits laitiers) en direct des producteurs. Les produits sont proposés au rythme des saisons et en un seul endroit, vous trouverez une large gamme de produits locaux de qualité. Grâce à un partenariat avec un spécialiste de la région côtière, vous trouverez également du poisson frais ainsi que divers plats préparés à base de poisson. Les commandes se font directement sur le site internet ou par téléphone au 0495 198 431. Pour prendre connaissance des produits proposés rendez-vous sur le site internet suivant : www.auxsaveursdessaisons.be





L'actualisation des données cadastrales : quel impact potentiel sur votre revenu cadastral ?

Depuis 2019, trois administrations (régionales, provinciales et communales) s'unissent pour permettre la mise à jour de la documentation cadastrale.

En effet, la dernière révision des données cadastrales date de 1975 en Belgique alors que depuis, l'immobilier a beaucoup évolué avec diverses transformations possibles (agrandissement, modernisation et transformation) des bâtiments par les nouveaux propriétaires. Notre Commune n'y fait pas exception.

Plus de 400 habitations étaient toujours référencées sur notre territoire comme ayant « zéro confort », ce qui signifie « pas de salle de bain, ni de chauffage central » aux yeux du cadastre. La nécessité d'une mise à jour s'est avérée indispensable afin de rencontrer plus d'équité entre les

contribuables brugelettois propriétaire d'un bien immobilier. Pourquoi des propriétaires d'une nouvelle construction payeraient-ils un cadastre élevé dès le départ alors que les propriétaires d'une ancienne bâtisse modernisée à souhaits paieraient un cadastre excessivement bas car non réévalué ? Cette situation est criante dans l'ensemble des communes wallonnes et elle mérite qu'on y remédie. Voilà pourquoi, l'opportunité a été donnée aux propriétaires brugelettois de régulariser certaines transformations (non renseignées aux services du cadastre) en les communiquant sur base volontaire aux autorités compétentes.

Les informations transmises dans le cadre de la mise à jour des informations cadastrales seront traitées par l'Administra-

tion Mesure et Évaluations (ex service du Cadastre), conformément au Code des impôts sur les revenus. En fonction de la date à laquelle des travaux auraient été effectués et la date d'achèvement des travaux, le service du Cadastre déterminera le montant du revenu cadastral. Ce montant pourrait être revu à la hausse ou à la baisse en fonction des informations transmises. Sachez aussi qu'en cas de vente, le Notaire doit vérifier l'adéquation des données connues par le Cadastre avec celles déclarées dans la description du bien en vente. S'il n'y a pas concordance, la régularisation peut prendre du temps et retarder la vente du bien. Cette régularisation s'avère donc aussi utile dans ce cadre.

Sécurité et mobilité : la priorité de droite

Petit rappel aux usagers de la route : beaucoup d'entre-eux semblent ignorer la signification de ce panneau. Ce panneau de danger comporte une croix noire (nommée « croix de Saint-André ») et n'indique pas directement la priorité à droite mais seulement que cette priorité à droite est applicable à ce type de route, et que l'usager doit donc rester vigilant.

Pour détecter une rue assez tôt, l'automobiliste doit tenir compte de la signalisation routière :

- ▶ la signalisation verticale : feux, panneaux
- ▶ la signalisation horizontale : les marquages, flèches directionnelles ...

À l'approche d'une intersection, et en l'absence d'une quelconque signalisation

en matière de priorité (marquage au sol ou panneau), c'est la priorité à droite qui prime. Le conducteur doit laisser la priorité à tout véhicule venant d'une route située à sa droite.



Sécurité et mobilité : le panneau d'agglomération

Autre clarification : la route n'est pas un circuit, c'est pour cette raison qu'on y trouve des limitations de vitesse qui s'appliquent tant à la population locale qu'aux usagers en transit. Elles assurent en agglomération et hors-agglomération la sécurité des usagers, qu'ils soient automobilistes, motocyclistes, cyclistes, piétons, etc. La limitation de vitesse en agglomération

est fixée à 50 km/h. Cette vitesse limite reste la même lorsque vous conduisez par temps de pluie, de brouillard ou autre précipitation. Bien entendu, il dépend aussi du bon sens des conducteurs d'adapter leur allure à la situation. La limitation de vitesse en agglomération peut être réduite dans certaines zones. Dans une zone 30 par exemple ou à l'approche d'un dos d'âne,

vous n'êtes pas autorisé à rouler à plus de 30 km/h. La circulation dans une zone piétonne est également restreinte car dangereuse.



Rappel des jours de fermeture de l'Administration communale

Le lundi 12 septembre, les services communaux seront fermés en raison d'une festivité locale à savoir, la Ducasse des Montils organisée au cœur de Brugelette. L'Administration communale sera également fermée **le mardi 27 septembre,** jour de fête de la Fédération Wallonie Bruxelles. Fermeture également **le lundi 31 octobre,**

le mardi 1^{er} et mercredi 2 novembre, à l'occasion de la Toussaint, ainsi que **le vendredi 11 novembre** en raison de l'Armistice. **Le mardi 15 novembre,** jour de la Fête du roi, ainsi que **le lundi 26 décembre,** le lendemain de Noël, l'Hôtel communal sera également fermé.



LES ACTIONS DU 1^{ER} ÉCHEVIN

Didier STREBELLE

En charge des travaux, de l'urbanisme, du logement, des bâtiments communaux, de l'aménagement du territoire, de l'agriculture, de l'environnement, du développement rural, des cimetières, de la mobilité et du jumelage.

strebelle.di@skynet.be ☎ 0473 756 689

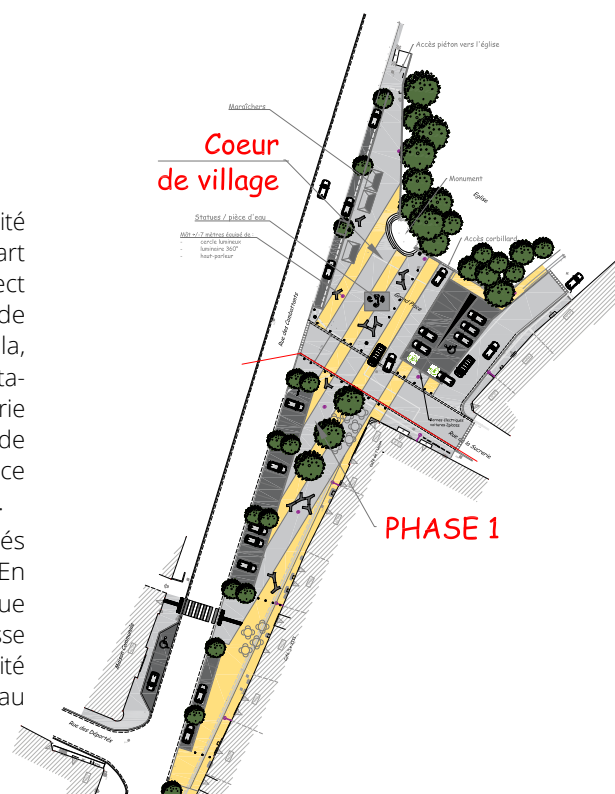
Appel à projets « Cœur de village », une opportunité de rénover la Place de l'Église

Notre Commune participe à l'appel à projets « Cœur de village » destiné aux 166 communes de moins de 12.000 habitants. Le projet proposé par Brugelette devra être transversal, cohérent et adapté à l'identité de la Commune et pourrait permettre de bénéficier d'une subvention de 200.000 à 500.000 euros de la part du Gouvernement wallon. Afin de co-construire notre projet, une grande réunion d'information citoyenne a été organisée (avec les membres de la CLDR, de la CCATM et de la population) le 30 mai dernier afin de collecter les remarques et avis des Brugelettois.

Il en est ressorti une préoccupation majeure ; le maintien du stationnement. C'est pourquoi, le projet intégrera 21 places

de stationnement, un espace de convivialité (+/- 700 m²) agrémenté d'un ouvrage d'art restant à préciser, le tout dans le respect des lignes directrices de la phase 1 de la rénovation de la Grand-Place. A cela, s'ajouteront les 36 emplacements de stationnement le long de la rue de la Sucrierie et la délimitation de 30 emplacements de stationnement sur le parking du service Technique situé à la rue de la Sucrierie.

Les projets sélectionnés seront notifiés aux communes le 31 octobre 2022. En attendant, croisons les doigts pour que notre Commune soit sélectionnée et puisse ainsi, augmenter l'attractivité, la convivialité et l'accessibilité de cet espace public au cœur du village.



A nos amis passionnés de jardins et autres

Le Cercle royal horticole et de petit élevage de Brugelette se fera un réel plaisir de revoir les Brugelettois après deux mois de vacances bien méritées. Voici les dates et les thèmes des conférences proposées pour cette fin d'année au café « Le XIII » situé Grand-Place, 3 – 7940 Brugelette :

- ▶ **Le 16 09 2022** : La culture du chicon par Monsieur Pierre MEEUS (Tombola fleurs et autres lots).
- ▶ **Le 21 10 2022** : Les plantes mellifères par Monsieur Michel BIERNA (Tombola de la Toussaint).
- ▶ **Le 18 11 2022** : L'élaboration d'un poulailler par Me Odette BIENFAIT (Tombola légumes et fleurs).
- ▶ **Le 16 12 2022** : Cultiver vos amaryllis par Monsieur Michel DANIAUX (Grande tombola de fin d'année).

Attention : il sera question du renouvellement des cotisations pour l'année 2023 !

➔ **Pour plus d'informations** : Pierre LIZON – Président : 0478 263 826 – lizon.pierre@skynet.be et Ghislain FOUREZ – Secrétaire : 0477 232 911 – ghislain.fourez@skynet.be



Distribution de plants d'arbres

Novembre marquera le début de la saison des plantations. Comme souvent, les arbustes, fruitiers et petits fruitiers sont des repères dans notre paysage. Qu'ils soient plantés de manière isolée, en alignement ou en haie, ils sont des maillons essentiels du réseau écologique.

Vous souhaitez embellir votre jardin ? Vous êtes désireux d'aider la nature ? Dans le cadre de ce projet, vous aurez l'opportunité de dis-

poser de plants gratuits (jusqu'à épuisement des stocks) : de quoi planter une haie sur son terrain, un ou des arbres fruitiers pour croquer quelques pommes ou encore planter groseilliers et framboisiers, pour le bonheur des petits et des grands.

Pour plus d'informations sur le projet, suivez la page Facebook de la Commune pour connaître la date exacte et le lieu de cette distribution.

Le Code du Développement Territorial (CoDT) règle nos désirs de construction, transformation et rénovation



A grand renfort d'exemples, la simplification administrative attendue avec l'entrée en vigueur du CoDT a été justifiée :

abri de jardin sans permis d'urbanisme ou piscine sans permis d'urbanisme, ...

S'il est bien vrai que le CoDT exonère de permis d'urbanisme une série de petits travaux, cette exonération ne peut être appliquée que dans le respect d'une série de conditions cumulatives. Il ne s'agit donc pas de faire tout et n'importe quoi ; des règles existent !

Prenons l'exemple de l'abri de jardin ...

Pour être exonéré du permis d'urbanisme, l'article R.IV.1-1.G.1 du CoDT dit ceci :

- ▶ un seul abri par propriété c'est-à-dire qu'il n'en existe pas d'autre sur la propriété ;
- ▶ situation : a) dans les espaces de cours et jardins ; b) soit non visible de la voirie, soit situé à l'arrière du bâtiment par rapport au domaine public de la voirie ;
- ▶ implantation : à 1,00m au moins des limites mitoyennes ;

- ▶ superficie maximale : 20,00 m² ;
- ▶ volumétrie : toiture à un ou plusieurs versants ou toiture plate ;
- ▶ hauteur maximale : a) 2,50m à la gouttière, b) 3,50m au faîte, c) le cas échéant, 3,20m à l'acrotère ;
- ▶ matériaux : en bois ou tout autre matériau de tonalité similaire avec le bâtiment ou le milieu auquel il se rapporte.

Tout cela semble bien simple mais chaque mot a son importance.

De plus, dans le périmètre d'un site classé, l'article R.IV.1-1 du CoDT ne s'applique pas. Un permis d'urbanisme est alors requis.

Dès lors, que vous rêviez d'une superbe piscine, d'une magnifique véranda dans laquelle vos plants pourront s'épanouir ou encore d'une jolie petite serre parce vous voulez cultiver vos légumes, nous vous conseillons vivement de prendre contact avec le service Urbanisme avant d'entreprendre vos travaux. L'Adminis-

tration est là pour vous conseiller et vous guider dans les éventuelles démarches administratives requises.

Outre les recommandations en matière d'urbanisme, il y a lieu aussi de veiller aux règles de bon voisinage. En réfléchissant à l'emplacement de votre installation, pensez aux nuisances que celle-ci pourrait créer à vos voisins. Comme le dit le dicton : « Ne faites pas aux autres ce que vous n'aimeriez pas qu'ils vous fassent ».

Dès lors, comme nous sommes une petite Commune et que le service de l'Urbanisme est sollicité pour d'autres matières comme le Patrimoine, l'Environnement, la Mobilité et le PCDR sans oublier les cours d'eau, les inondations, l'érosion des sols, les sentiers, etc., pensez à prendre rendez-vous pour toutes vos questions !

→ **Pour plus d'informations :**
urba-envir@brugelette.be
ou 068 457 310

LES ACTIONS DE LA 2^E ÉCHEVINE

Martine SCULIER

➤ En charge de la santé, de l'enseignement, de la culture, de la bibliothèque, de la jeunesse, des classes moyennes et du culte.

➤ pharmacie.sculier@skynet.be ☎ 0477 237 775

La rentrée s'annonce culturelle avec L'Envol

Le mois de septembre est synonyme de rentrée scolaire, mais pour le Centre culturel « L'Envol », le mois de septembre rime aussi avec rentrée culturelle ! Entre ateliers permanents, stages, concerts et nouveaux spectacles, la rentrée s'annonce pleine de surprises pour notre nouvelle structure « L'Envol ». Nous serons du voyage, et vous ? Le 2 septembre 2022, à partir de 19 h 00, « L'Envol » convie Brugelettois.es et Chiévrais.es à son lancement de saison. Lors d'une soirée conviviale, le public pourra découvrir en avant-première les spectacles qui jalonnent la saison culturelle ainsi que les locaux du Centre culturel, fraîchement aménagés, où se dérouleront, dès

septembre, les ateliers créatifs permanents. Au programme ? Une soirée sous le signe du voyage avec animations, visite des locaux, de quoi se restaurer et évidemment, la présentation de la saison culturelle 2022-2023. L'événement est gratuit, mais pour une bonne organisation, l'inscription est indispensable et n'oubliez pas de vous munir de votre invitation reçue par mail !

➔ Informations pratiques :

Où ? À la Maison de Cité de Chièvres (Rue de Saint-Ghislain, n°16 - 7950).
Inscription via reservation@cclenvol.be ou au 068 657 582.



Quels sont les ateliers, spectacle et concert proposés par L'Envol ?



Atelier créatif « La nature sur ma toile »

Envie de laisser ton âme d'artiste s'exprimer ? D'expérimenter différentes techniques artistiques sans contraintes ni limites ? Nous te donnons rendez-vous tous les mardis pour l'atelier « La nature sur ma toile ». Chaque semaine, tu découvriras différentes techniques. De la peinture au dessin en passant par le collage, laisse ta créativité donner aux objets de ton quotidien une nouvelle forme et de nouvelles couleurs.

➔ Informations pratiques :

pour les enfants de 8 à 12 ans ; Tous les mardis à partir du 6.09.2022 de 16 h 00 à 17 h 30 (hors vacances scolaires) ; Maison de Cité de Chièvres (Rue de Saint-Ghislain, n°16 - 7950) ; 100 € (cycle de 15 séances) ; Inscriptions via reservation@cclenvol.be ou au 068 657 582.

Stage « Contes et légendes »

À l'approche d'Halloween, monstres et créatures fantastiques sortent de leurs cachettes ... Mais, n'aie pas peur ! Ils ne sont pas méchants, simplement curieux de te rencontrer ...

Durant une semaine, Abigaël, animatrice le jour et sorcière à la nuit tombée, t'emmènera à la découverte du théâtre d'ombres, de l'art de confectionner des marionnettes et d'illustrer ton récit. Plonge dans les contes et les légendes du monde entier, inspire-toi et écoute ce qu'ils ont à te raconter ...

→ **Informations pratiques :**
pour les enfants de 6 à 12 ans ; du 24 au 28 10 2022 de 9 h 00 à 16 h 00 (garderies à partir de 7 h 30 et jusque 17 h 30) ; Maison de Cité (Rue de St-Ghislain, 16 - 7950 Chièvres) ; 65 € (réduction pour les enfants d'une même famille) ; Inscriptions via reservation@cclenvol.be ou au 068 657 582.



Spectacle « Nourrir l'humanité – Acte II »



« C'est une chose que mon grand-père m'a dite : le monde agricole, c'est comme le miroir du fonctionnement d'une société. Ce qui arrive à l'agriculture arrivera toujours au reste de la société ». **Ce spectacle est le fruit du travail de Charles CULOT, Comédien et fils d'agriculteur**, qui a décidé de créer un spectacle sur le monde agricole. 10 ans après le premier volet du spectacle, poussé par l'envie de témoigner de l'évolution du paysage agricole, il est

retourné sur les routes recueillir de nouveaux témoignages.

→ **Informations pratiques :**
dès 14 ans ; le dimanche 11 09 2022 à 16 h 00 ; Ferme du Fourmanoy (Rue Albert Quivy 12, 7950 Chièvres) ; 10 € habitants Ch-Bru / 8 € -26 ans / 12 € tarif plein ; Possibilité de se restaurer sur place avant le spectacle ; Inscription via reservation@cclenvol.be ou au 068 657 582.

Concert de Noël par les JenliSisters

Cette année, pour son concert de Noël annuel, **L'Envol à le plaisir d'accueillir les JenliSisters**. Avec Héloïse à la harpe et Mathilde au violon, ces deux musiciennes invitent le public à redécouvrir les grands classiques de Noël. Carol of the bell, Stille Nacht, Pachelbel, autant de morceaux à venir apprécier dans une ambiance féerique au cœur de l'Église Saint-Martin d'Attrre pour clôturer l'année en douceur.

→ **Informations pratiques :**
tout public ; samedi 17 12 20 22 - 20 h 00 ; l'Église Saint-Martin d'Attrre (Rue de l'Obélisque 19, 7941) ; 10 € habitants Ch-Bru / 8 € -26 ans / 12 € tarif plein ; Inscription via reservation@cclenvol.be ou au 068 657 582.



Quelles sont les dates importantes de notre Centre de lecture ?



Vous recherchez des animations effrayantes pour les enfants ? Venez découvrir les méchants de Disney qui attendront les petits le samedi 29 octobre de 10 h 00 à 12 h 00 pour vous raconter des histoires terrifiantes. **Vous recherchez des animations magiques pour les enfants ?** Venez découvrir les Lutins du Père Noël le samedi 17 décembre de 10 h 00 à 12 h 00 avec des histoires magiques de Noël.

Une nouvelle animation est proposée grâce à la collaboration entre notre Centre de lecture et notre Centre culturel « L'Envol » ; un samedi en septembre et en novembre, notre Chère Marielle accueillera enfants et

parents de 10 h 00 à 12 h 00 pour un atelier créatif basé sur un album de la bibliothèque. En route avec notre conteuse artiste pour découvrir des histoires et des techniques artistiques ... 6 € par participant pour tout le matériel inclus.

→ **Réservation :**
reservation@cclenvol.be ou
068 657 582. Pour les horaires d'ouverture, rien ne change :
le samedi de 10 h 00 à 12 h 00,
Avenue de l'Église, 21
7940 Brugelette ;
bibbrug@hotmail.com

Des nouvelles du potager collectif



Vu l'enthousiasme des enfants, ce projet sera reconduit durant l'année scolaire 2022-2023.

Une boîte à livres a également vu le jour au sein du potager grâce aux actions « été solidaire » menées par la Maison des Jeunes « Les Chardons ». N'hésitez pas à venir la faire vivre et pourquoi pas y trouver votre bonheur. L'endroit, propice par son côté apaisant à une bonne séance de lecture, met à votre disposition plusieurs bancs.

Si vous souhaitez rencontrer nos jardiniers ou tout simplement découvrir notre joli potager, **des portes ouvertes seront organisées le samedi 17 septembre 2022 de 10 h 00 à 12 h 00.** A cette occasion, différents ateliers et animations vous seront proposés : dégustations des produits du potager sous diverses formes, stand de la grainothèque et atelier sur le compost, ...

Cette année, le potager collectif créé en 2021, dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale, a pris une belle ampleur avec la création de 8 nouvelles parcelles ainsi que l'adhésion au projet de nouveaux jardiniers. **Un parterre en forme de mandala a également été créé en mars par cette équipe motivée et dynamique.** Outre la plus-value visuelle de celui-ci, les fleurs mellifères y étant présentes, permettent d'attirer les abeilles et favoriser la pollinisation. Ces fleurs ont été plantées par les enfants participant à l'accueil extrascolaire les mercredis après-midi. Les enfants ont découvert comment entretenir le parterre, respecter la nature et en prendre soins.



Pièce de théâtre proposée par « Les Vaillants d'Attre »

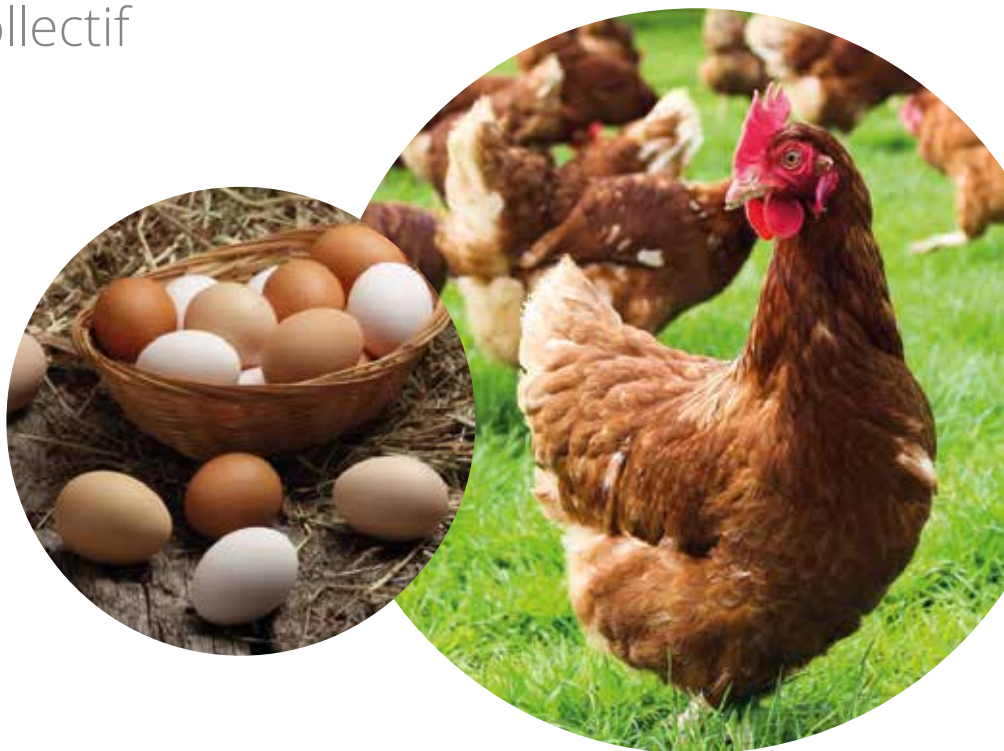


Tous mes rêves partent de la gare d'Austerlitz de Mohamed KACIMI, voici le titre de la prochaine pièce proposée par les Vaillants : Dans une maison d'arrêt, six femmes sacrifient souvent leur promenade quotidienne pour passer quelques heures à la bibliothèque. Elles se sont appropriées ce lieu qui permet à leur esprit de s'évader. Elles évoquent, dans la passion ou la querelle, leur quotidien, leur travail, leurs amours, leurs rêves ou leurs enfances. Cette pièce sera présentée dans le cadre du concours national « Trophée Royal 2022-2023 de la FNCD ».

→ **Informations pratiques :**
tout public ; salle « Le Vieux Chaudron » à Attre (Av. du Château, 14 - 7941 Brugelette) ; les 12 et 19 11 2022 à 20 h 00 et les 13 et 20 11 2022 à 16 h 00 ; entrée 10,00 € ; Réservation obligatoire au 0494 819 815.

On renforce la cohésion et le bien vivre avec le poulailler collectif

Ce nouveau projet verra le jour à la mi-septembre 2022. Le PCS est toujours à la recherche de bénévoles qui, en échange de bons œufs frais, accepteraient de donner un coup de main pour rentrer et sortir les poules et les nourrir. Si le projet vous intéresse, n'hésitez pas à prendre contact avec le Plan de Cohésion Sociale au 068 457 313. Vous pouvez également **compléter et renvoyer le formulaire repris ci-dessous** par mail (pcs-aes@brugelette.be) ou en le glissant dans la boîte aux lettres de l'Administration communale.



Formulaire de participation au projet du poulailler collectif

Prénom + Nom :

Adresse :

Adresse mail :

Numéro de téléphone :

- Je souhaite rejoindre l'équipe du potager collectif.
- Je participerai à la journée d'installation du poulailler.
- Je participerai comme bénévole au bon fonctionnement du poulailler (sortir et rentrer les poules, les nourrir, ramasser les œufs).
- Pour se faire, je peux être disponible à un ou plusieurs moment(s) de la semaine :

| Jour | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi | Dimanche |
|-------|-------|-------|----------|-------|----------|--------|----------|
| Matin | | | | | | | |
| Soir | | | | | | | |

Date et signature du participant





LES ACTIONS DE LA 3^E ÉCHEVINE

Johanna HUBEAU

➤ En charge du sport, de la jeunesse, du personnel, de l'accueil temps libre, du tourisme, des fêtes et cérémonies, du troisième âge.

✉ hubeau.jh@gmail.com ☎ 0475 243 808

A partir du mois de septembre 2022, trois ateliers seront organisés jusqu'en juin 2023 pour occuper vos jeunes durant le temps libre.

Atelier percussions

M. THAON propose des ateliers de percussions (djembé – bronx – bandas), des ateliers d'expressions et de chants.

Tous les lundis du 12 septembre 2022 au 12 juin 2023.

Groupe des 4-7 ans

de 16h30 à 17h30
10 enfants max

Groupe ado/adultes

de 18h40 à 19h40
10 participants

Groupe des 8-12 ans

de 17h35 à 18h35
10 enfants max



Djembé

Tarifs (30 ateliers)

5 € par enfant
(hors Brugelette) /
par atelier soit **150 €**
pour l'année

4 € par enfant
(domicilié ou scolarisé
sur l'entité Brugelette) /
par atelier soit **120 €**
pour l'année

Atelier nature

M^{me} VANDERSTRAETEN propose des ateliers dans le Parc communal autour de la biodiversité, de l'école du dehors, de la cuisine végétale et de l'éducation par les plantes.

Cet atelier est programmé tous les mardis du 13 septembre 2022 au 13 juin 2023.



Groupe des 6-9 ans

de 16h30 à 18h00
8 enfants max

Tarifs (32 ateliers)

4 € par enfant (hors Brugelette) /
par atelier soit **128 €** pour l'année

3 € par enfant (domicilié ou scolarisé
sur l'entité Brugelette) /
par atelier soit **96 €** pour l'année

Atelier artistique

M^{me} DECLERCK propose des découvertes axées autour de différentes techniques (céramique, gravure, peinture acrylique, pastels, papier maché, ...).

Tous les vendredis à partir du 16 septembre 2022.



Groupe des 5-12 ans

de 16h00 à 17h30
10 enfants max

Tarifs (31 ateliers)

5 € par enfant (hors Brugelette) /
par atelier soit **155 €** pour l'année

4 € par enfant (domicilié ou scolarisé
sur l'entité Brugelette) /
par atelier soit **124 €** pour l'année

Atelier tricot

M^{me} FREDIANI proposera de découvrir différentes techniques de tricot à un public intergénérationnel (enfants et adultes). Pas de pause pendant les congés scolaires (sauf les 24 et 31 décembre 2022).

Le samedi du 17 septembre 2022 au 17 juin 2023.



Groupe à partir de 6 ans

de 14h00 à 17h00
10 participants

Tarifs (38 ateliers)

3 € par enfant (hors Brugelette) /
par atelier soit **114 €** pour l'année

2 € par enfant (domicilié ou scolarisé
sur l'entité Brugelette) /
par atelier soit **76 €** pour l'année

« Je cours pour ma forme » 0-5 km

Ce 8 juin 2022, a eu lieu la remise des diplômes aux participants de la dernière édition de « Je cours pour ma forme ». Ce ne sont pas moins de 22 participants qui ont obtenu leur diplôme des 0-5 km et/ou 5-10 km. Les valeureux sportifs ont été reçus à la Commune par M^{me} Johanna HUBEAU Johanna, Echevine des sports, pour

le verre de la convivialité. **Vous aussi, vous souhaitez vous mettre à la course ?** Les entraînements des 0-5 km reprennent le lundi 5 septembre 2022.

→ **Inscriptions :**
068 457 308 ou
jeunesse@brugelette.be



En route pour le permis de conduire

Envie de passer ton permis et prendre la route pour vivre de nouvelles aventures ?

Ça tombe bien ! Infor Jeunes te présente sa nouvelle brochure « Permis de conduire ». Que tu veuilles partir en trottinette, moto, mobylette, scooter ou voiture, cette brochure t'informe sur les différentes règles et obligations à respecter avant de te lancer ! Tu y trouveras : les prérequis nécessaires comme : l'examen théorique, le test de lecture, le rendez-vous pédagogique, le road book et le test de perception des risques. Le permis provisoire et le test d'aptitude. Le choix de la filière et du guide.

Les modalités de l'examen pratique. Les frais du permis de conduire. Les différentes règles concernant la micro-mobilité.

Tu désires t'entraîner au permis théorique ? Infor Jeunes Ath te prête gratuitement le livre Connaitre et conduire. N'hésite pas à venir le chercher au centre ! Tu peux également venir t'exercer en conditions réelles sur nos ordinateurs pendant nos heures de permanence.

→ Informations :

info@inforjeunesath.be

www.inforjeunesath.be



Opération « Été solidaire, je suis partenaire 2022 »



Une commune plus propre et 10 citoyens ravis du passage de Thomas, Anaëlle, Mathy, Margaux, Léon et Fallon !

Il s'agit des 6 jeunes étudiants qui ont œuvré durant 10 jours cet été pour l'embellissement de notre Commune et l'aide aux personnes dans le besoin. En effet, grâce à l'appel à projets « Été solidaire, je suis partenaire 2022 » et la collaboration

de la Maison des Jeunes «Les Chardons», toute l'équipe a participé à l'entretien des espaces publics de l'entité à travers entre autres le nettoyage et la délimitation du sentier dans le Parc communal ou la mise en peinture des bancs publics. Les mobiliers extérieurs de la Maison des Jeunes ont également bénéficié d'un rafraîchissement et la table est maintenant dotée de tabourets hauts. Cette année, une dimension solidaire a été intégrée au projet initialement axé sur l'embellissement de Brugelette. Ce sont 10 citoyens de 65 ans et plus qui ont pu profiter du passage des jeunes pour l'entretien de leur jardin. Une visite

très appréciée par ces habitants qui ont pu également échanger avec l'équipe. Nous tenons à remercier chaleureusement les jeunes qui, malgré les chaleurs caniculaires, ont gardé le sourire et leur bonne humeur durant ces deux semaines de travail



ainsi que l'équipe « Des Chardons » qui depuis plusieurs années porte ce projet. Une collaboration riche et précieuse qui, nous l'espérons, sera reconduite l'an prochain. »



L'école de musique de la fanfare « L'Avenir »

Septembre, c'est le mois de la rentrée mais également la reprise des cours à la fanfare L'Avenir de Brugelette.

Celle-ci dispense des cours de solfège en groupe, ainsi que des cours individuels d'instruments : clarinette, saxophone, trompette, bugle, tuba, bariton, flûte et percussions. La

reprise des cours se déroulera **le samedi 17 septembre 2022**. Tu veux écouter, tester différents instruments ou poser des questions ? Viens nous voir au Parc communal, le samedi 3 septembre 2022 (de 13 h à 17 h) lors de l'après-midi des familles

Retour sur la Fête nationale



Le Collège communal avait convié l'ensemble de la population, la Section Locale de la Fédération Nationale des Combattants (FNC), ses porte-drapeaux dont la mission essentielle reste le devoir de mémoire et tous les officiels habituels aux com-

mémorations de la Fête nationale. **Cette année, le Président de la Section Locale a prononcé son discours en mettant en lumière M. Ferdinand BRUNAIN, notre héros local de 1830.** Son nom restera à jamais gravé dans la pierre du Monument aux morts. Ce dernier a participé à la révolution du mois d'août 1830, la bataille du Parc à Bruxelles, au prélude à l'indépendance de notre pays. Cet enfant de Brugelette méritait amplement d'être à l'honneur au même titre que tous ceux qui ont donné leur vie pour notre Patrie en 1914-1918 comme, en 1940-1945. Il a été tué le 29 août 1830 et a été inhumé au Mausolée de la Place des Martyrs à Bruxelles. Simultanément aux festivités

du 21 juillet, une gerbe a été déposée à Avons-Les-Roches (en France) par le Comité du jumelage « Le Bruchavon » au Monument aux morts en mémoire des 63 soldats belges qui reposent dans ce cimetière.

**N'OUBLIONS
JAMAIS CEUX QUI
ONT FAIT LE SACRIFICE
ULTIME POUR
NOTRE LIBERTE.**

Reprise des cours du Judo Club Centre Brugelette (JCCB)

A partir du vendredi 2 septembre 2022, aura lieu la reprise de la saison sportive 2022-2023 accessible aux enfants à partir de 5 ans. **La possibilité sera offerte de**

faire deux essais gratuits avec prêt d'une tenue (judogi). Rappel, il n'y a pas de limite d'âge pour les adultes.



Appel à des porte-drapeaux

La Fédération Nationale des Combattants de Belgique (F.N.C) – Section locale de Brugelette (NSB) recherche des porte-drapeaux, âgé(e)s au minimum de 14 ans. Garçon ou fille, les deux sont les bienvenus.

→ **Toutes les demandes** de renseignements peuvent être adressées à M. Jean-Louis DIEU, Président de la Section locale de Brugelette – 068 455 356 jeanlouisdieu16@gmail.com



Demande d'affiliation dans notre section

Pour continuer à entretenir le devoir de mémoire

Vous êtes passionnés par l'histoire et les événements marquants liés à la guerre ?

Rejoignez la Fédération Nationale des Combattants de Belgique (F.N.C) – Section locale de Brugelette (NSB) pour partager les moments marquants de l'année (le

8 mai, le 21 juillet et le 11 novembre) et recevoir les six parutions du Journal des combattants édités par an. Pour cela, il suffit de vous acquitter de la cotisation annuelle qui s'élève à 15 €, en faisant un versement sur le compte bancaire suivant : BE05 0689 4450 3575 (nouveau numéro de compte), avec en référence : cotisation 2022. Une réduction est prévue pour le

repas annuel organisé le 11 novembre pour les membres de la F.N.C.

→ **Toutes les demandes** de renseignements peuvent être adressées à M. Jean-Louis DIEU, Président de la Section locale de Brugelette – 068 455 356 jeanlouisdieu16@gmail.com

LES ACTIONS DU CPAS



Raoul ROLIN

✉ En charge de la Présidence du CPAS.
✉ raoulrolin@outlook.be ☎ 0472 370 785

Le Fonds Social Chauffage aide les ménages avec une aide supplémentaire pour compenser la forte hausse des prix d'énergie.

L'asbl Fonds Social Chauffage intervient partiellement dans le paiement de la facture de chauffage des personnes qui se trouvent dans une situation financière difficile. Pour avoir droit à cette allocation, vous devez satisfaire à certaines conditions.

La hausse des prix d'énergie est source de problèmes auprès de nombreux ménages

Nous n'avons probablement pas besoin de vous dire que les prix de l'énergie augmentent fortement. Les coûts du logement, des transports et de l'alimentation sont de plus en plus élevés et il est très difficile de joindre les deux bouts chaque mois. C'est peut-être aussi le cas pour vous.

Pour de nombreuses familles et personnes seules, les augmentations de prix se font sentir directement dans le porte-monnaie, mais ce sont les personnes à faibles revenus qui sont les plus touchées par ces augmentations. Le chauffage de votre logement est le poste de dépense le plus important dans votre facture énergétique.

Pouvez-vous bénéficier d'une allocation ?

La facture énergétique d'un ménage peut sembler très différente de la facture d'un autre ménage. On peut se chauffer avec plusieurs sources de chaleur comme par exemple le gaz, l'électricité, le gasoil de chauffage, le gaz propane, etc. Aussi, les conditions des contrats de livraison peuvent être très différentes.

Entretemps, le gouvernement a pris diverses mesures pour réduire la facture énergétique des ménages. Pour vous aider, le Fonds Social Chauffage a créé **'Demandez à Mina'**, un outil pratique sur son site web. Avec quelques questions-réponses, l'assistante digitale Mina vous aidera à trouver les aides auxquelles vous avez droit.

Les allocations du Fonds Social Chauffage ont été augmentées

Le Fonds Social Chauffage accorde lui aussi des allocations d'énergie, mais spécifiquement pour des utilisateurs de gasoil de chauffage ou de gaz propane qui se trouvent dans une situation précaire.

Avec la hausse des prix d'énergie, le gouvernement a récemment décidé d'augmenter ces allocations afin de les ajuster au prix actuel du mazout. Le montant maximal de l'allocation est passé de 20 à 36 centimes par litre en fonction de votre prix. En outre, la quantité maximale pour laquelle une indemnité peut être accordée est augmentée de 1500 litres à 2000 litres par an. Ceci, pour remplir une citerne à mazout ou de gaz propane.

Les ménages qui se chauffent avec du gasoil de chauffage ou du pétrole lampant (type c) acheté à la pompe en petites quantités ou en bidons, peuvent compter sur une augmentation de allocation forfaitaire de 210 euro/par an à 456 euro/ par an.

Les demandes d'allocation du Fonds Social Chauffage devons se faire via le CPAS de votre commune.

N'oubliez pas votre cheque mazout de 225 euro !

En plus de l'allocation du Fonds Social Chauffage (destinée aux personnes en situation financière précaire), le gouvernement a prévu un chèque mazout de 225 euro pour tous les utilisateurs de mazout et/ou propane – en vrac.

Afin de bénéficier de ce chèque, vous devez introduire votre demande via l'application du SPF Economie.

Et n'oubliez pas que, le cas échéant, vous pouvez cumuler les deux demandes afin de réduire au maximum votre facture énergétique !

➔ Plus d'infos : www.fondschauffage.be

« Au nom de l'ensemble des mandataires et le personnel, nous vous souhaitons une belle rentrée ! »

➤ Activités récurrentes

Tous les dimanches de 14 h 00 à 17 h 30

Le Patro de Saint-Martin

Place Maurice Sébastien, 6 – 7940 Brugelette

➔ Contact : 0492 059 406 (J. LOUCHEUR)

Tous les 3^e mardis du mois

Les Aînés de Brugelette

Chemin du Cadet, 1 – 7940 Brugelette

➔ Contact : 0498 577 004

Activités pour jeunes tous les jours (PM) sauf le lundi

Maison des jeunes « Les Chardons »

Chemin du Cadet, 1 – 7940 Brugelette

➔ Contact : 068 454 954

Lundi et vendredi matin

Service ALE

Rue des Déportés, 1b – 7940 Brugelette

➔ Contact : 0498 866 965

➤ Septembre

Samedi 3 septembre 2022

Après-midi « Jeunesse et Sports »

Découvertes des activités proposées sur l'entité

Dans le Parc communal (côté Av. Gabrielle Petit, 6 – 7940 Brugelette)

➔ Contact : 068 457 308

Week-end du 2 au 4 septembre 2022

Ducasse de la J.S.C Brugelette

Dans le Parc communal (côté Av. Gabrielle Petit, 6 – 7940 Brugelette)

➔ Contact : 0477 524 267

Dimanche 4 septembre 2022

Hommage au Colonel Daumerie

Rassemblement au cimetière de Brugelette (10 h 15)

De 10 h 15 à 13 h

➔ Contact : 068 457 307

Week-end du 9 au 12 septembre 2022

Ducasse D'El Pompe

Quartier Des Montils

➔ Contact : 0499 419 591

Samedi 10 septembre 2022

Ath'péro

Château d'Attré (Av. du Château, 8 – 7941 Attré)

➔ Contact : 0495 751 729

Week-end du 16 au 18 septembre 2022

Démonstration agricole de la F.J.A

Chemin de Mons – 7943 Gages

➔ Contact : 0478 036 336

Samedi 24 septembre 2022

5^e rassemblement des jeunes (JCCB)

Salle Omnisport (Av. Gabrielle Petit, 6 – 7940 Brugelette)

➔ Contact : 068 657 514

Dimanche 25 septembre 2022

Tournoi de pétanque de M^{me} l'Echevine

Parc communal (Av. Gabrielle Petit, 6-7940 Brugelette)

➔ Contact : 068 457 308

Mardi 27 septembre 2022

Marche des Castors

S.A.J.A à l'IMP Sainte-Gertrude

Chemin de Wisbecq, 6 – 7940 Brugelette

➤ OCTOBRE

Samedi 1^{er} octobre 2022

Jogging / marche brugelettoise

Grand Place – 7940 Brugelette

➔ Contact : 0473 971 938

➤ NOVEMBRE

Vendredi 11 novembre 2022

Armistice 1918

➔ Contact : 068 457 307

➤ DECEMBRE

Dimanche 18 décembre 2022

Le goûter des Aînés de Brugelette (2 €)

Aux Ecuries du Parc (15 h à 20 h)

Chemin du Cadet, 1 – 7940 Brugelette

➔ Contact : 0498 577 004

➤ Conseils communaux :

Jeudi 29 septembre

Jeudi 27 octobre

Jeudi 24 novembre

Jeudi 15 décembre

